



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Les DCN transverses orphelines ?

Un pas de plus vers le démantèlement du transverse ?!

La Direction des Services Partagés est supprimée. Ses DCN - la DAPO, la DISIT, la DSEM et la DHA Op se voient rattachées directement au secrétariat général sous la direction de Georges Lefebvre ; tandis que la DOC disparaît.

Officiellement, il s'agit juste de s'affranchir d'un niveau hiérarchique dans un contexte de diminution des coûts.

Pour FO, c'est rompre avec la volonté d'avoir des services transverses forts, unifiés dans une même logique de développement de la relation client/fournisseur avec les métiers.

Quels sponsors pour les DCN transverses ?

Selon La Poste :

- il faut trouver un **équilibre entre l'interne et l'externe**,
- les DCN matures, dont le bilan est positif, devront s'imposer d'elles-mêmes,
- la charge des DCN est suffisante et n'a pas lieu d'être développée.

Sur ce point, FO notera qu'effectivement, seuls les prestataires externes ont vocation à se développer grâce à nos métiers !

La Poste s'inscrit donc dans une **posture non interventionniste**.

Quelle chance ont ces DCN :

- face à des prestataires doués d'une logique marketing et qui n'ont pas à assumer le modèle social de La Poste ?
- face à des métiers dont la marge de manœuvre est toujours restreinte, qui s'inscrivent dans des logiques très « court terme » pour boucler des bilans comptables satisfaisants ?

La Poste ajoute que si le plan de charge de ces DCN devait diminuer il faudrait en tirer les conséquences et précise que si l'activité est moindre elle devient plus coûteuse et moins intéressante.

Doit-on comprendre qu'après avoir été abandonnées, ces DCN démontreront d'elles-mêmes, faute de sponsor, qu'elles ne méritent plus d'exister ?

Quels gains pour La Poste ? AUCUN !
Le dogmatisme de nos dirigeants réduira à néant
des années d'effort et de construction !

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE